



LE VERNERIAUD

Bulletin trimestriel d'information municipale

1^{er} trimestre 2010 - N°50

Chers amis,

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos parents... (Saint Exupéry)

Cette année 2010 devra être placée sous le signe de la protection de la Nature et le respect de l'environnement. En effet, nous ne sommes que de passage et il est grand temps de penser aux autres, à nos enfants.

Nous devons regarder devant nous, aider les plus pauvres, les plus démunis, ne pas attendre !

Cette année 2010, la notion de solidarité devra être le fil conducteur de tous.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de Bonheur, Santé et Réussite pour chacun d'entre vous. Que 2010 puisse vous permettre encore de rêver.

Patrick ARGOUT



COMMUNIQUÉ

Une adresse postale unique à l'attention des assurés et des employeurs
Tous les documents à destination de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, quel que soit le service, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

CPAM Allier
9 et 11 rue Achille Roche
03010 Moulins Cedex

ESV FOOTBALL

Le Président, les membres du bureau ainsi que tous les joueurs de l'E.S.V FOOTBALL remercient tous les habitants du Vernet pour leur accueil et leur contribution lors de la distribution des calendriers 2010.



DENEIGEMENT

En cas de chute de neige les services municipaux ont pour mission de dégager la chaussée. Les riverains doivent se charger de déblayer devant chez eux et de rendre les trottoirs praticables.

En cas de neige ou de verglas, et donc de trottoirs glissants, c'est aux occupants des immeubles privés ou publics de rendre les trottoirs praticables. Si vous êtes dans ce cas, vous devez dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et sur une largeur de quatre mètres maximum, même si le trottoir est plus large.

Vous pouvez saler le trottoir, sauf s'il est planté d'arbres afin de ne pas brûler ces végétaux. Le gros sel de cuisine convient. Sel et sable se trouvent aussi dans les drogueries et les magasins de bricolage. D'autres moyens (pelle...) peuvent également être utilisés si les conditions climatiques l'exigent.

Depuis 1987, nous n'avions pas eu des chutes de neige aussi importantes et si rapprochées. Les employés communaux n'ont pas ménagé leur peine, dégagant les voies de très bonne heure, en privilégiant les secteurs de la commune les plus accidentés ou passagers.

**Merci pour votre Solidarité entre voisins,
votre patience et votre compréhension**

Histoire de notre village

Salle Robert DEVAUX

Voici presque trois siècles, les familles commençaient à s'éloigner du village de la Courie.

Ces familles bâtissent des logements et fermettes autour de deux grandes propriétés situées sur le Vernet actuel. La construction d'une chapelle devient nécessaire dans le nouveau bourg qui est aujourd'hui le centre du village.

La chapelle du château (de style roman datant du 12^{ème} siècle), est devenue église paroissiale, dédiée à Saint Georges. Elle dépendait de l'archiprêtre de Cusset, sous le patronage du prieur du Noutier de Jaligny. Le Vernet dépendait de l'évêque de Clermont.

Vers 1700-1750, elle se trouve trop éloignée du nouveau village et les chemins par mauvais temps sont impraticables.

Comme il devenait urgent d'offrir aux villageois un lieu de culte, c'est ce que fit Monsieur Goutet en 1763 avec l'aide des paroissiens.

Une simple chapelle voit le jour au carrefour des routes de Vichy, Cusset et Busset. Vingt ans plus tard la chapelle trop étroite, fut agrandie. Le bourg se peuplant d'avantage, il fallait un local mieux proportionné au nombre d'habitants.

On ajouta le chœur, une petite chapelle et une sacristie. La chapelle ne se composait alors que de la nef, c'est-à-dire une salle de 7,55 mètres de large sur 14 mètres de long et 4,75 mètres de hauteur.

En 1806, Monsieur de Crespat, Maire du Vernet et propriétaire du château, offrit 20 charrettes de pierres taillées provenant de sa demeure qui servirent à construire le clocher de l'église. On peut imaginer que certaines pierres sculptées se retrouvent ainsi dans diverses maisons et bâtiments du village.

Ce lieu de culte permettait aux familles et amis de se retrouver dimanches et jours de fêtes. Parents et enfants se paraient pour la circonstance. A la sortie de l'église, le journal intime de la gent féminine devait verser ses litanies pendant que les enfants se retrouvaient pour jouer. Quant aux messieurs, ils terminaient la matinée devant un petit blanc ou autre.

A suivre...

Objets encombrants

La prochaine collecte 2010 des objets encombrants et des épaves automobiles est prévue :

Objets encombrants : 17 février

Epaves automobiles : 18 février

Se faire inscrire en mairie avant le mercredi 10 février

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

FEVRIER

6 : Spectacle K'danse Complexe G. Péronnet
21 : Loto Donneurs de sang Complexe G. Péronnet

MARS

13 : Soirée « tartiflette » ESV Football Complexe G. Péronnet

AVRIL

9 : Théâtre «Les Champalas» - Comité des fêtes Complexe G. Péronnet
17 et 18 : Exposition « le Printemps des artistes » Salle R. Devaux
18 : Course pédestre du Vernet Complexe G. Péronnet
24 et 25 avril : Fêtes de la St Georges Comité des fêtes

MAI

15 et 16 : Exposition de bonzaï Eurasia Salle R. Devaux
16 : Boucles vernétoises - Le Vernet Sports et Nature Complexe G. Péronnet

ETAT CIVIL

Naissances :

Arthur MORET, le 13 novembre 2009 à VICHY
Kimberley Mee-Young NAUDIN née le 27 novembre 2009 à VICHY
Shanel MÉZIÈRES--COMBARET née le 24 décembre 2009 à VICHY

Mariages :

Enrique TICHELL et Marie-Christine MAZZINI le 31 décembre 2009

Décès :

Marie Xavier André DELTOUR le 6 novembre 2009, 85 ans
Roger François Joseph LAURUT le 28 novembre 2009, 95 ans
Marie Louise Madeleine GRENIER née SAUROU le 6 décembre 2009, 88 ans
Solange Claudia THOMAS le 16 décembre 2009, 78 ans

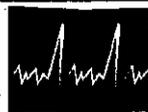
Un défibrillateur cardiaque pour sauver des vies

Depuis le 28 octobre dernier, un défibrillateur semi automatique est installé dans un coffret sur la façade de l'entrée du complexe Gabriel Péronnet.

Chaque année en France, 60 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Sans intervention avec un défibrillateur, le taux de survie est seulement de 5%. L'utilisation d'un défibrillateur dans les 5 premières minutes, associé aux techniques de réanimation cardio-pulmonaire, permet d'augmenter les chances de survie de plus de 30%.

Une information sur l'utilisation sera organisée prochainement, en direction des responsables d'associations, du personnel communal et de toutes les personnes intéressées.

Le Conseil municipal, en décidant cet investissement (2400 €), a fait le choix utile et indispensable dans la chaîne de survie. Les défibrillateurs sont conçus pour répondre aussi bien aux besoins des professionnels que des témoins de victimes d'arrêt cardiaque. Leur simplicité d'utilisation associée à des instructions vocales distinctes et directives pour guider l'utilisateur font de ces appareils des partenaires précieux pour sauver des vies.



Comité des fêtes

Le groupe allemand « les Filous d'Oberwinden » ont eu la gentillesse d'inviter le Comité des Fêtes à participer au grand carnaval d'Oberwinden les 13 & 14 février prochains.

Les membres du Comité des Fêtes et certaines familles d'accueil représenteront le Vernet dans la parade, déguisés en Gaulois.

RECENSEMENT 2010

Le recensement de la population va avoir lieu :

du 21 janvier au 20 février prochain.

Les objectifs en sont la détermination de la population légale de la France et de ses circonscriptions administratives ainsi que la description des caractéristiques de cette population et des conditions de logement.

Le recensement reste sous la responsabilité de l'Etat et se met en œuvre par un partenariat entre la commune et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

La commune du Vernet sera divisée en 3 secteurs géographiques avec un agent recenseur pour chacun d'eux.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les trois agents recenseurs qui silloneront la commune sont :

M^{me} Claudine ROUGERON

M^{lle} Céline LISTRAT

M^{lle} Angélique LAPLACE.

L'agent de votre secteur vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes l'habitant.

La participation de tous est essentielle car la Loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront protégées par la Loi et remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Le dernier recensement sur notre commune a eu lieu en 2005 et avait relevé une population de 1743 habitants. Celle-ci a progressé dans des proportions que le recensement de cette année devra bien sûr nous révéler.

MERCI de leur réserver le meilleur accueil

Garderie du mercredi

En conseil municipal du 5 novembre dernier, la décision de prolonger cette garderie a été confirmée. En effet, c'est en moyenne une quinzaine d'enfants qui chaque mercredi fréquente cette structure ouverte de 7h30 à 18h30 avec un repas servi en restaurant scolaire. Différentes activités sont mise en place (sport, jeux, activités manuelles) et le repos des plus jeunes est également à chaque fois assuré.

Inscriptions et renseignements

Mairie du Vernet

Mise à l'Honneur

Le mercredi 21 octobre 2009, a eu lieu à la salle Gabriel Péronnet, la cérémonie au cours de laquelle, Monsieur le Maire a remis la médaille d'honneur régional, départementale et communale à Chantal FALLAIX. Cette cérémonie a également permis de fêter avec elle son départ à la retraite après de nombreuses années au service de la commune et tout particulièrement au restaurant scolaire en tant que cantinière.